CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE REIMS

LMF/FE/LL/VM/2021-138

Décision portant attribution de compétence et délégation de signature

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims,

- *VU le Code de la Santé Publique, et notamment les articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ;*
- *VU le Décret du 26 août 2021 portant nomination de Madame Laetitia MICAELLI-FLENDER en qualité de Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims.*

Décide :

Article 1 : Une délégation de signature est donnée à Monsieur Antonin MARECHAL, Pharmacien Assistant au sein du Pôle Pharmacie-Pharmacovigilance, pour tous documents afférents aux approvisionnements du Centre Hospitalier Universitaire de Reims en matière de dispositifs médicaux et de médicaments.

Article 2 : Le périmètre de cette délégation n'inclut pas les signatures des pièces afférentes à la passation des marchés publics.

Article 3 : La présente décision abroge et remplace toute décision antérieure de même nature. Elle sera communiquée au Conseil de Surveillance ainsi qu'au Trésorier de l'établissement et fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'établissement et au bulletin des actes administratifs de la préfecture du département.

Reims, le 1er septembre 2021

La Directrice Générale

Laetitia MICAELLI-FLENDER

Toute correspondance
doit être adressée
impersonnellement à :
Madame la Directrice Générale
du C. H. U. de Reims
45, Rue Cognacq-Jay
51092 Reims Cedex

149186 - 02/2015

Reçu à titre de notification la décision portant attribution de compétences et délégation de signature référencée LMF/FE/LL/VM/2021-138 le ..2/09/2021... :

DELEGATAIRE	GRADE	PARAPHE	SIGNATURE
Antonin MARECHAL	Pharmacien Hospitalier	A. M	